



Étude écologie

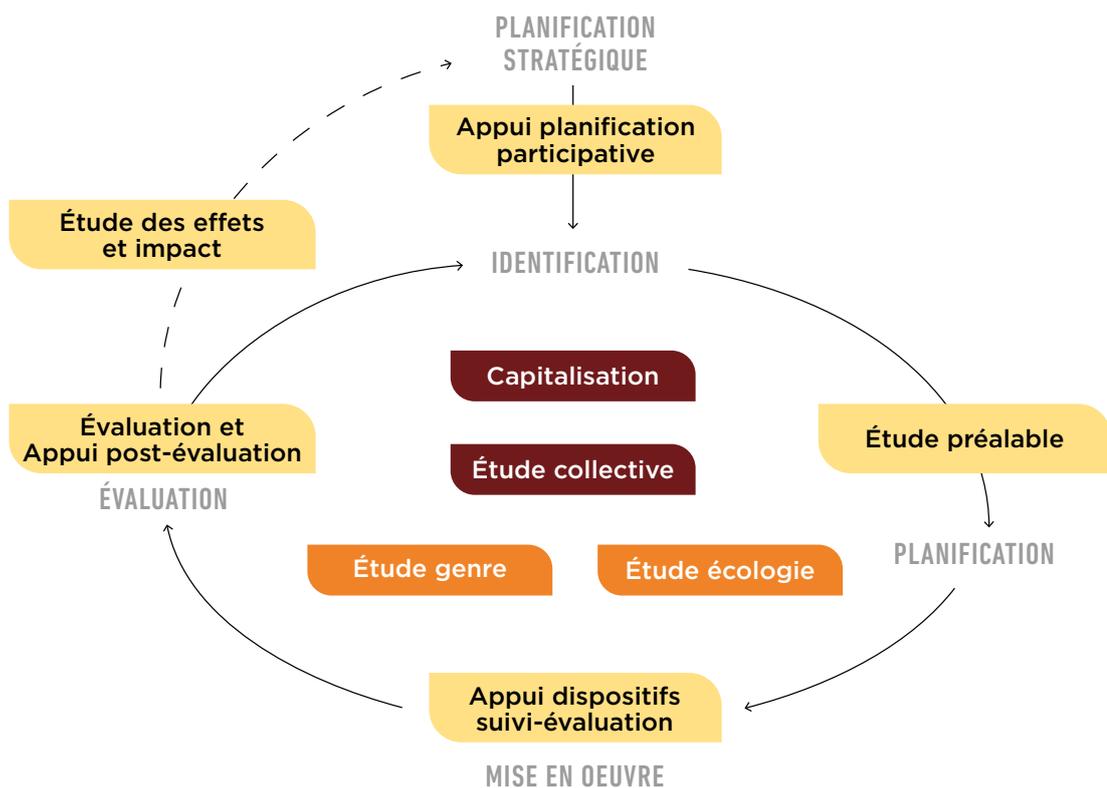
FICHE DE PRÉSENTATION



FINALITÉ :

Améliorer la qualité des pratiques et des actions en faveur d'un changement social favorable à l'écologie.

PLACE DANS LE CYCLE DE L'ACTION



1. PRÉAMBULE SUR L'ÉCOLOGIE

→ Une rapide définition de l'écologie

Au sens strictement scientifique, l'écologie s'intéresse à l'étude de l'ensemble des **organismes vivants** d'une région, leurs interactions et leur environnement physique. Elle permet de comprendre comment les **écosystèmes** fonctionnent, comment ils évoluent au cours du temps et comment ils sont influencés par leur environnement.

De façon un peu plus large, l'écologie est l'étude de la **planète Terre**, que nous partageons avec tous les autres êtres qui l'habitent. Elle englobe à la fois le **monde vivant** (composé d'êtres humains et non-humains, animaux, végétaux, etc.) et le **monde non vivant** (air, eau douce et salée, terre, minéraux, mais aussi paysages, etc.). Dans beaucoup de cultures de peuples autochtones, les éléments du monde dit non vivant, tels que les montagnes, les rivières et les forêts, sont perçus comme vivants.

A l'heure de l'urgence écologique (voir ci-dessous), cette façon plus large de concevoir l'écologie permet également de mettre le doigt sur une réalité maintenant bien documentée : ce sont les populations les plus défavorisées qui ont le moins contribué à la crise écologique et qui, toutefois, en subissent le plus durement les conséquences. Ainsi, notre perception de l'écologie n'est pas purement technico-scientifique mais intègre le **renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées**.

C'est pourquoi dans le cadre des études du F3E, l'écologie intègre une dimension de la lutte contre les inégalités et de renforcement du pouvoir d'agir. Elle s'oppose à la colonisation des territoires, sauvages ou domestiqués, des corps mis au travail ou agressés et des cultures, des savoirs et des spiritualités modifiées ou effacées au profit des savoirs, cultures et spiritualités issues du monde occidental et portées par les groupes dominants. A ce niveau, l'écologie couvre un large éventail de thèmes, de secteurs et d'espaces où se jouent des postures, des croyances et des engagements.

→ L'urgence écologique

Les preuves scientifiques abondent pour démontrer que la crise écologique que le monde vit depuis des décennies ne fait que s'aggraver. L'urgence climatique est claire et les rapports du GIEC¹ sans appel. L'UICN² démontre de son côté, années après années, l'effondrement de la biodiversité.

Les pollutions et destructions de milieux naturels engendrées par l'extractivisme, la production intensive de biens et services, mais aussi par le recours à une agriculture industrielle dévoreuse d'intrants écocidaire, sont connues. Leur impact sur la santé des êtres vivants est de plus en plus documenté.

1. Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat.

2. Union internationale pour la conservation de la nature.

L'inéquitable accès aux ressources et à l'énergie, renforcé par un système mondialisé et un capitalisme spéculatif conduit au développement des inégalités, de migrations écologiques et économiques, de crises démocratiques et de conflits armés.

Les **limites planétaires**³ sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire en évitant les modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire. Il d'agit :

- Du changement climatique
- De l'érosion de la biodiversité
- De la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore
- Des changements d'utilisation des sols (artificialisation)
- De l'acidification des océans
- De l'utilisation mondiale de l'eau
- De l'appauvrissement de la couche d'ozone
- De l'introduction d'entités nouvelles dans l'environnement (pollution chimique)
- De l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère (non encore quantifiée)

Nous devons revenir à des niveaux de consommation compatibles avec les limites planétaires et cesser d'exploiter les ressources naturelles plus que leurs capacités de renouvellement ne le permettent. **Or les crises écologiques affectent plus sévèrement les populations qui ont généralement le moins contribué** au réchauffement global et aux destructions des milieux qui engendrent de nouvelles inégalités et migrations écologiques.

Ainsi, pour réduire les pressions de nos activités sur ces limites planétaires, il faut également identifier les systèmes d'oppression, d'exploitation et d'accaparement, des êtres humains sur le monde non-humain, et entre différents groupes humains. Pour agir de **manière adaptée, soutenable et juste**, il faut s'appuyer sur des savoirs locaux, la connaissance située, la culture et les spiritualités des personnes concernées.

Face à l'urgence écologique, les modèles pour faire société sont amenés à être repensés en profondeur. Dans ce contexte, la notion de sobriété est une piste à soutenir. Cependant, elle doit être juste et équitable.



3. Proposées par le Stockholm Resilience Center.



→ **La responsabilité particulière des acteurs et actrices des solidarités**

Dans ce contexte, **les acteurs et actrices des solidarités ont une responsabilité : ils et elles doivent améliorer la qualité de leurs actions en matière écologique et accompagner la transition écologique dans leurs organisations et avec leurs partenaires** et ce, même si ce n'est pas leur « cœur de métier ».

Les **projets et actions de solidarité doivent considérer les enjeux écologiques en premier lieu avec les personnes concernées, notamment celles qui sont dominées et subissent des inégalités sociales, économiques et environnementales**. En effet, c'est en renforçant leur pouvoir d'agir et la capacité d'agir collectivement que la transition écologique pourra se mettre en place de manière adaptée, durable et juste.

L'élaboration de l'ouvrage « **Ecologie et pouvoir d'agir** », publié en 2024 dans le cadre du programme Atelier du Changement Social 2, a été l'occasion pour le F3E d'aller chercher au sein et à l'extérieur du réseau des expériences et compétences sur la question de l'écologie en lien avec le pouvoir d'agir. Ceci afin de nourrir la réflexion des membres du F3E, et d'amener à un positionnement commun sur le sujet.

Les travaux réalisés ont rappelé à toutes et tous le fait que, dans les années à venir, **les organisations vont devoir se saisir pleinement et plus fortement de ces enjeux écologiques, en lien avec le pouvoir d'agir des populations locales, des populations marginalisées, des peuples autochtones** - et, à l'intérieur de ces populations, les groupes qui ont le moins de pouvoir, en lien avec leur genre ou leur âge, par exemple. C'est un levier essentiel pour agir au niveau écologique, car les personnes les plus impactées par l'urgence écologique sont aussi celles qui ont un savoir situé et des stratégies de résistance spécifiques, qu'il faut pouvoir renforcer.

Le F3E promeut ainsi une écologie qui **doit nécessairement s'appuyer sur les valeurs de solidarité et sur le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées**.

Dans le cadre de son appel à manifestation d'intentions d'études annuel, le F3E met en place à partir de 2024 des **études écologie en accompagnement et cofinancement éventuel**. L'ambition est qu'elles aient une **dimension transformative** sur les pratiques, stratégies, processus, démarches... **en matière d'écologie pour les organisations** qui les portent et leurs partenaires.



2. UNE ÉTUDE ÉCOLOGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ET À QUOI ÇA SERT ?

Pour être considérée comme une étude écologie, l'étude doit viser dès ses intentions et questionnements de départ, la prise en compte d'**au moins trois des limites planétaires** listées ci-après, tout en gardant les acteur-trice-s au centre, dans une visée de renforcement du pouvoir d'agir.

L'enjeu est donc :

- D'œuvrer à **ne pas dépasser les limites** qui ne l'ont pas encore été
- De **ralentir la trajectoire** menant au dépassement
- Voire d'avoir une **action régénérative**
- D'intégrer le pouvoir d'agir des personnes concernées dans le processus de mise en œuvre et dans l'objet de l'étude.

Ainsi, **une étude écologie a pour finalité d'améliorer les stratégies, postures, pratiques, etc. des organisations en faveur d'un changement écologique socialement juste.**

3. QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉTUDE ÉCOLOGIE ?

Dans le cadre des études écologie, les **limites planétaires prises en compte** sont celles qui sont **quantifiées**, dépassées ou en passe d'être dépassées et sur lesquelles les actions du secteur des solidarités peuvent **réduire la pression**. C'est-à-dire :

- Le changement climatique
- L'érosion de la biodiversité
- Les changements d'utilisation des sols (artificialisation)
- L'utilisation mondiale de l'eau
- L'acidification des océans
- L'introduction d'entités nouvelles dans l'environnement (pollution chimique)

Et en ce qui concerne les projets liés à l'agriculture, l'une des limites est essentielle à prendre en compte est :

- La perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore





POURQUOI 3 LIMITES PLANÉTAIRES DOIVENT-ELLES ÊTRE CONCERNÉES PAR UNE ÉTUDE ÉCOLOGIE ?

Parce qu'un certain nombre de limites ont les **mêmes causes** et certaines **interagissent entre elles**.

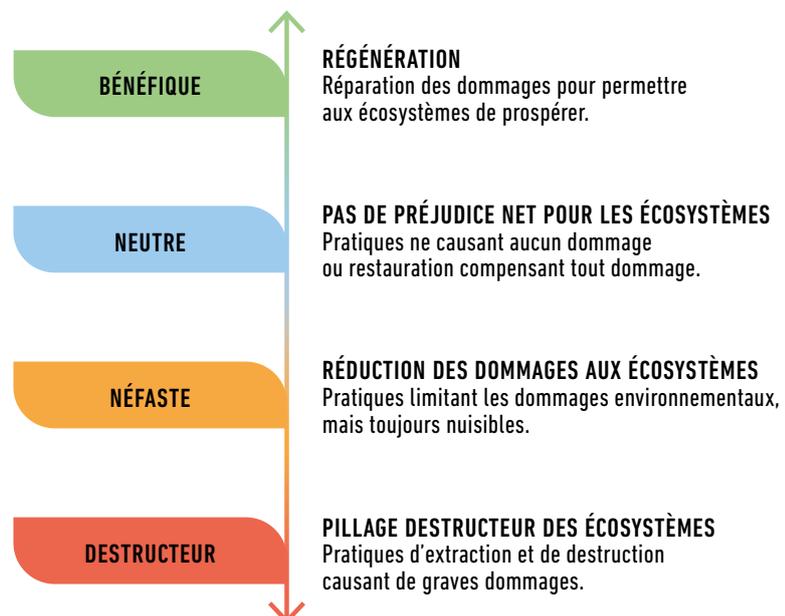
Exemple 1 : la déforestation d'une parcelle de forêt change l'utilisation des sols et détruit la biodiversité anciennement présente dans cette forêt. Cette déforestation engendre également une émission importante de Co^2 qui renforce le changement climatique et sa dissolution dans les océans augmente leur acidification.

Exemple 2 : le changement climatique peut conduire à une surutilisation de l'eau douce, pour irriguer davantage les champs en périodes de sécheresse, périodes qui se font plus récurrentes, plus longues, plus dures. Les mêmes agriculteurs peuvent également utiliser plus d'engrais chimiques, constitués de phosphore et d'azote, ce qui perturbe leurs cycles biogéochimiques.

Il faut s'appuyer sur des savoirs scientifiques et techniques pour réduire les pressions ; cependant, l'écologie telle que pensée au F3E doit inévitablement s'appuyer sur **le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées**.

Il est fondamental de ne pas avoir une vision purement technico-scientifique de l'approche écologique dans le cadre des études écologie et de prendre en compte les savoirs locaux, la culture et les spiritualités liées à l'écologie dans toutes les actions menées, qui sont fondamentales pour les personnes concernées. Seul un travail réalisé par et pour celles-ci permettra d'atteindre cet objectif.

Il est possible d'utiliser la « double flèche » qui part **d'une action destructrice à une action régénératrice** pour caractériser une action, soit dans ses intentions de départ, soit dans son impact a posteriori :



→ Les études écologie par rapport aux autres types d'études du F3E

Les études écologie sont **adossées aux différents types d'études du F3E**.

Des **diagnostics préalables** permettront d'identifier une approche transformative en matière d'écologie, à adopter dans la définition et la planification des projets et programmes, afin d'en améliorer la qualité en œuvrant vers une diminution des pressions sur les limites planétaires. Ainsi, une **étude préalable** se questionnera par exemple sur les pressions du projet envisagé sur les différentes limites planétaires et mettra en lumière les actions, déterminées par les personnes concernées, à mettre en œuvre vers un impact minimal ou positif sur celles-ci. Pour un **appui à la planification participative**, on sera attentif-ve aux enjeux spécifiques liés à l'écologie et au renforcement du pouvoir d'agir des populations les plus vulnérables, dans l'exercice de planification et dans la méthodologie de l'étude, mais aussi à « l'atterrissage » de l'étude dans un plan d'action, coconstruit avec les personnes concernées et idéalement budgété. Ce type d'étude pourra également être avantageusement utilisé pour construire une **stratégie écologie** dans le cadre d'un programme ou d'une organisation.

Des **études sur les actions en cours ou venant d'être menées** intégrant une approche écologie permettront notamment aux membres du F3E de promouvoir la diminution des pressions sur les limites planétaires, en mettant les acteurs et actrices au cœur de la démarche. Ainsi, une **capitalisation** avec une approche écologie pourra permettre de prendre en considération et les actions déjà menées pour valoriser les savoirs situés et locaux des personnes concernées en matière d'écologie. Un **appui à la mise en place de dispositifs de suivi-évaluation** permettra de suivre et évaluer les changements de pratiques observés qui freinent les pressions sur les limites planétaires, en lien avec les pratiques écologiques observées localement. Une **évaluation** avec une approche écologie intégrera celle-ci dans les approches, méthodes, processus et utilisation de l'évaluation, à la fois dans son objet et dans la manière dont elle est menée.

Des **études des effets et de l'impact** de projets intégrant l'approche écologie pourront identifier l'évolution des pressions sur les limites planétaires : sont-elles amplifiées ou atténuées et pour quelles raisons en lien avec l'action menée ? Quelle place pour les personnes concernées dans les prises de décisions et quels impacts sur leur pouvoir d'agir ? Enfin, des **études collectives** peuvent être menées avec une approche écologie, afin de faire progresser la connaissance sur ce sujet, notamment en partant des pratiques locales, savoirs situés, des spiritualités et cultures locales et en favorisant la participation effective des acteurs et actrices et la co-construction autour de ce sujet stratégique.



4. ASPECTS À PRENDRE EN COMPTE

En complément des priorités, finalités et modalités générales de l'accompagnement et du cofinancement d'études du F3E (voir [ici](#)), les **aspects suivants** sont à prendre en compte pour les études écologie accompagnées par le F3E :

- Les études écologie doivent viser, dès leurs intentions et questionnements de départ, la prise **en compte dans leur objet d'au moins 3 des limites planétaires** listées ci-dessus compte-tenu des interactions entre certaines d'entre elles.
- Deux préalables déterminent, au niveau de la structure commanditaire et de ses partenaires, la réalisation d'une étude écologie vectrice d'apprentissages et de changements : le **questionnement** et l'**ouverture au changement** sur la dimension écologique aux différents niveaux identifiés.
- La décision de réaliser une étude écologie doit être un **choix validé par la structure membre**, qui doit s'engager à donner aux actrices et acteurs participant à l'étude les moyens de le faire, notamment en termes de **disponibilité de temps de travail**. L'implication de la direction et/ou de la gouvernance de l'organisation qui porte l'étude peut être un préalable à la décision du F3E d'accompagner et/ou cofinancer l'étude.
- Les produits issus de l'étude doivent être **partageables et contribuer au bénéfice collectif**. La restitution des résultats de l'étude doit être élargie, et ces résultats peuvent donner lieu à une publication.

5. BÉNÉFICE COLLECTIF ET VALORISATION

Le F3E **diffuse les produits** issus des études qu'il accompagne, en particulier sur son site internet.

Il peut être amené également à les **valoriser de différentes manières** (analyses transversales, restitutions élargies, ateliers d'échange), en accord avec les structures concernées, au service du bénéfice collectif.

Consultez notre [site internet](#) pour télécharger des [rapports d'étude](#). Sur « Ecologie et pouvoir d'agir », consultez [l'ouvrage du F3E paru en 2024](#).

Pour une présentation des finalités, des modalités et du fonctionnement de l'accompagnement, cofinancement et instruction d'études par le F3E, consultez [cette page](#).